



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, 14 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DU PREFET

Mise en œuvre de l'état d'urgence en Seine-Maritime à la suite des attentats perpétrés le 13 novembre à Paris

En application des instructions du Président de la République, du gouvernement et du ministre de l'intérieur, dans le cadre de la déclaration d'état d'urgence, Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de Seine-Maritime, a réuni ce matin un état major de sécurité rassemblant les forces de sécurité intérieure, l'autorité judiciaire et les services de l'État concernés.

Cette réunion a permis d'analyser les risques potentiels particuliers et de vérifier que les consignes générales de sécurité et de prévention sont correctement appliquées.

Il a été décidé les mesures suivantes :

Annulation ou report, à l'initiative des responsables : élus ou organisateurs, de grands rassemblements, spécialement lorsqu'ils se tiennent dans un lieu confiné (par exemple : événements culturels ou sportifs).

Si les manifestations, spectacles et réunions de toute nature ne sont pas interdits, les organisateurs et responsables d'établissements sont invités à prendre les dispositions de sécurité nécessaires. Ils peuvent notamment contrôler les accès et les effets des personnes concernées. L'accès pourra être refusé à quiconque ne se soumettrait pas à ces contrôles.

Les maires des communes où se déroulent, ou viendraient à se dérouler ces grands rassemblements, ont été informés et sensibilisés directement par l'autorité préfectorale.

En outre, les voyages scolaires sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les points de passage aux frontières maritimes du Havre et de Dieppe, font l'objet d'un dispositif renforcé.

L'ensemble de ces mesures exceptionnelles s'ajoutent au dispositif Vigipirate d'ores et déjà en vigueur.

Pour Paris, un numéro d'information : **0 800 40 60 05**

Pour le département de Seine-Maritime : **02 32 76 55 66** de 14h00 jusqu'à 20h00

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr , twitter @prefet76
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr